

5 juillet 2018

Message à tous ceux et celles aussi qui travaillent pour l'éducation !

Conditions de travail, une affaire syndicale ?

SUD Éducation 49 vote POUR



Voilà déjà plusieurs années que Sud Éducation lutte sur le front de la défense des conditions de travail.

Cette affaire n'est pas simple et les étapes sont nombreuses. L'une d'entre elles passe par la Commission de Réforme. C'est une commission consultative dans laquelle siègent l'administration, des médecins et des représentant-es du personnel. Elle donne un avis en cas de contestation de reconnaissance « d'accidents de travail » par l'administration. Sud Éducation n'y a pas

« encore » d'élus pour le 49. Par contre dès que nous sommes sollicités, nous y portons les dossiers et soutenons les collègues. Pour nous c'est un enjeu important pour que la souffrance au travail soit reconnue comme accident du travail et qu'ainsi la responsabilité de l'employeur soit réaffirmée.

Aussi, nous nous étonnons que la position par défaut des représentant-es élus du personnel soit celle d'un crédit initial à la position de l'administration et non aux collègues.

En effet, il est détestable de constater que les syndicats siégeants, Sgen-CFDT et Snes-FSU pour ne pas les nommer ne partagent cette conviction syndicale. Pour les uns, ils suivent très clairement l'administration, pour les autres ils s'abstiennent pour ne pas froisser l'Institution.

Sud Éducation 49 réaffirme la nécessité de s'emparer de tous les moyens pour améliorer les conditions de travail et faire reconnaître la souffrance au travail.

Arithmétique

Problème de calcul, niveau moyen.



Pour calculer les moyens d'enseignement distribués aux collègues, l'administration nous annonce une règle simple : 29h par classe (+ des heures statutaires UNSS, labo, et des heures d'accompagnement) et 30 élèves maxi par classe (hors ULIS).

Mais ça, c'était avant ! Avant, quand, en février, au moment des fameuses DHG (dotation horaire globalisée),

l'administration évaluait le nombre d'élèves pour la prochaine rentrée. C'est important les évaluations !

Mais en juin, les effectifs réels n'ont pas forcément la politesse de respecter les prévisions de l'administration.

Si les effectifs sont en baisse, l'administration vous demande de lui "rendre" des moyens.

Si les effectifs sont en hausse et ben, l'administration dit rien.

Si vous le répétez assez fort et assez souvent que vos effectifs sont en hausse, l'administration vous répond : débrouillez-vous avec les moyens prévus et faites preuve d'autonomie pour caser vos 31 élèves dans des salles avec 28 places.

Des fois, on se demande si l'administration a bien lu son projet pédagogique, qui selon elle, doit être à l'enseignant ce que -le petit livre rouge-la bible-les cent-vingt journées de Sodome-* est au -sadique pervers-communiste chinois-intégriste-* * faites votre choix.

Force de vente

Business is business



Avec l'ENT du secondaire, le changement, c'est tous les cinq ans. Marché public oblige, le fournisseur d'ENT change. Après Élyco par la société kosmos, voilà it's learning dont la proposition est 3 fois moins coûteuse.

Quelques petites choses à propos de cette entreprise.

- Hachette livre détient une partie du capital d'it's learning.

- It's learning travaille main dans la main avec microsoft et google

- Le directeur général d'it's learning nous dit : "Grâce aux ENT pédagogiques, la transmission du savoir par les enseignants est grandement facilitée". On attend impatiemment qu'il vienne nous montrer..... A moins que ce ne soit juste pour [justifier l'usage](#) des téléphones portables au collège.

On a fini par trouver leur politique de confidentialité en Français, [ici](#)

Politique de confidentialité itslearning – Dernière mise à jour : 3 mai 2018
itslearning (« nous ») s'engage à préserver la sécurité de vos données. Chaque fois que nous recueillerons ou traiterons vos données, nous le ferons légalement. Cela signifie que nous traiterons uniquement les données avec votre autorisation explicite ET/OU dans le cadre de communications nécessaires de marketing et de vente.

Ce qui peut se comprendre, entre autre, comme : "Cela signifie que nous traiterons uniquement les données dans le cadre de communications nécessaires de marketing et de vente."

Bon, tout le monde n'est pas d'accord sur le sens du mot "marketing", mais on pense souvent à "vente" ou "commerce".

Une définition éducation nationale selon wikipédia : « l'ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise développe la vente de ses produits et de ses services en adaptant, le cas échéant, leur production et leur commercialisation aux besoins du consommateur ». Nous vous laissons le plaisir de lire la suite, mais nous pensons avoir bien compris l'objectif de l'entreprise : VENDRE.

Ce qui serait intéressant de savoir, c'est qu'est-ce qu'elle cherche à vendre ? Nos données (familles, élèves, enseignants,) ou ses services.

Merci aux conseils départementaux et au rectorat de ce choix dont le sens du "service public" nous échappe tout autant que celui qui s'était porté sur la société kosmos. Était-ce vraiment nécessaire ?



Bonnes vacances !